

Tout savoir sur l'assurance automobile avec Insuneo

En France, tout véhicule à moteur doit être assuré (même s'il est stationné dans un garage ou sur un parking), au minimum pour la responsabilité civile.

Ce qu'il faut savoir avant d'y souscrire

Qui est assuré ?

-  Souscripteur du contrat
-  Propriétaire du véhicule assuré
-  Conduite accompagnée/jeune conducteur
-  Conducteurs secondaires : à déclarer dans le contrat
-  Prêt de la voiture à un proche : souvent autorisé
-  Passagers du véhicule assuré

Quelles sont les principales garanties ?

Responsabilité civile	Pour les dommages causés aux autres personnes
Garantie du conducteur	Pour vos propres blessures si vous êtes responsable ou seul impliqué
Défense pénale	Pour l'aide juridique si vous avez un litige ou un procès après un accident
Bris de glace	Pour la réparation ou le remplacement des vitres
Vol, incendie, catastrophes naturelles	Pour les dommages ou la disparition de votre véhicule
Dommages tous accidents	Pour tous les dégâts à votre voiture, même si vous êtes en tort
Assistance	Dépannage, prêt de voiture, transport en cas de panne ou accident

Quelles sont les différentes formules ?

- Tiers simple**
 Couvre uniquement la responsabilité civile
- Tiers étendu**
 Inclut des garanties supplémentaires (vol, incendie, bris de glace)
- Tous risques**
 Couvre tous les dommages, y compris si vous êtes responsable

Quels sont les critères qui influent ma cotisation ?

L'âge du conducteur	Les jeunes conducteurs sont considérés comme plus risqués. Cela augmente le tarif
L'ancienneté du permis	Plus on a d'expérience, plus le prix baisse.
Le bonus/malus	Pas d'accident responsable = bonus = réduction du tarif Accident responsable = malus = majoration du tarif
Le type de véhicule	Une voiture puissante, récente ou chère coûte plus cher à assurer, car les coûts de réparation ou de remplacement sont plus élevés.
Le lieu de stationnement	Stationner dans un garage sécurisé : assurance moins chère. Stationnement dans la rue : assurance plus chère.
Le nombre de Km parcourus	Plus vous roulez, plus le risque d'accident augmente. Certains assureurs proposent des tarifs réduits pour les petits rouleurs.
Type d'utilisation	Privé, privé et trajet travail, tournée commerciale

Ce qu'il faut vérifier dans le contrat

Les garanties incluses ou non

Les garanties automatiques



Responsabilité civile



Défense pénale et recours suite à un accident

Les garanties non automatiques

-  Protection juridique
-  Assistance
-  Bris de glace
-  Catastrophes naturelles et technologiques
-  Evénements climatiques
-  Attentats
-  Incendie
-  Vol
-  Dommages tous accidents
-  Contenu du véhicule
-  Accessoires et aménagements
-  Indemnisation renforcée
-  Véhicule de prêt
-  Garantie conducteur

Les montants garantis et les franchises

- Montant garanti : c'est le maximum que l'assurance peut vous rembourser.
- Franchise : somme à la charge de l'assuré avant l'activation de la couverture de l'assureur.

Les exclusions de garantie

-  Conduite sous alcool ou drogue
-  Course automobile
-  Conduite dangereuse
-  Transport de passagers non sécurisé (sans ceinture, surcharge)

Quand résilier mon contrat ?

-  A l'échéance annuelle (préavis de 2 mois)
-  Après un an, à tout moment (loi Hamon)
-  En cas de changement de situation (vente du véhicule, déménagement)

Qu'est-ce que la garantie protection du conducteur ?

Cette garantie permet d'indemniser les préjudices corporels subis par le conducteur responsable d'un accident de la route.

Est-elle obligatoire ?

Non, cette garantie peut être incluse d'office dans certains contrats ou proposée en option.

Qui est couvert ?



Souscripteur du contrat



Conducteurs désignés dans le contrat ou autorisés

Quels sont les avantages ?



Prise en charge des frais médicaux, de l'hospitalisation, de la rééducation



Indemnisation en cas d'incapacité permanente ou de séquelles graves



Rente ou capital versé en cas d'handicap ou de décès



Sécurité financière pour le conducteur et ses proches

Restez assuré même si vous ne possédez pas de voiture

-  Si vous ne possédez pas ou plus de voiture, il est vivement conseillé de rester assuré sur un contrat auto même en tant que conducteur secondaire.

Sur quelle assurance je peux rester assuré ?



L'assurance de vos parents



L'assurance de votre conjoint

Pourquoi je dois rester assuré même sans véhicule ?

Cela permet de conserver son bonus-malus et son ancienneté d'assurance, ce qui évite de repartir de zéro en cas de souscription future.

Cliquez ici et bénéficiez d'une analyse gratuite de votre assurance auto avec **Insuneo** pour vérifier si une optimisation est possible.

